

# L'Écho de la Panouse



N°84  
Janvier 2026

Numéro spécial  
AG du CIQ

91 avenue de la Panouse, 13009 Marseille - Tél : 06.10.33.29.78 - E-mail : ciq@la-panouse.com - www.la-panouse.com

## INVITATION

Notre prochaine **Assemblée Générale** annuelle aura lieu le **samedi 7 février 2026 à 8h45 au local du CIQ** situé au 91 avenue de la Panouse – Marseille 9<sup>ème</sup>.  
**Ce numéro spécial tient lieu de convocation officielle.**

Cette réunion est ouverte à toutes et à tous, habitant le quartier. Vous êtes cordialement invités, seul le vote est réservé aux adhérents à jour de leur cotisation. Ces derniers peuvent également être représentés (nous faire parvenir la procuration).

Cette année l'AG sera différente, uniquement entre Panousiens, car en raison de notre neutralité politique, nous n'avons pas sollicité la présence des élus. Nous ne voulons pas que notre AG soit l'occasion d'une tribune électorale, les élections municipales étant si proches.

Ce sera, en revanche, l'occasion de débattre de l'avenir du quartier et des problèmes que nous rencontrons au quotidien. Nous recueillerons ainsi vos observations et vos demandes et nous les transmettrons aux candidats se présentant aux prochaines élections municipales.

Nous parlerons aussi de l'avenir du CIQ qui a plus que jamais besoin de bénévoles si vous voulez que cette instance représente bien notre quartier. Un apéritif clôturera la séance.

En espérant vous retrouver nombreux.

Le président du Conseil d'Administration du CIQ de la Panouse.

## AU SOMMAIRE

- Ordre du jour de l'AG 2
- Procuration - Candidature au CA 2
- Votre adhésion au CIQ 3
- Bulletin d'adhésion 2026 4



Site web [www.la-panouse.com](http://www.la-panouse.com)



## **ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GENERALE**

**08h45 Accueil** (émargement des listes, installation, café etc.)

### **09h15 Assemblée Générale Extraordinaire**

Approbation des nouveaux statuts du Ciq en conformité avec ceux de la Confédération des Ciq.

Cette modification est nécessaire pour pouvoir continuer à bénéficier du label « CIQ » en étant adhérent à la Confédération des CIQ, association reconnue d'Utilité Publique. Les Nouveaux statuts approuvés par le CA sont consultables en ligne sur notre site Internet :

<https://www.la-panouse.com/le-ciq/statuts.html>

### **09h45 Assemblée Générale Ordinaire annuelle**

1- Approbation du compte rendu de l'AG 2025 (en ligne sur notre site Internet)

2- Rapport moral et d'activité de l'année 2025

3- Rapport financier 2025, budget prévisionnel 2026, vote des cotisations 2027

4- Election partielle au Conseil d'Administration (5 postes à pourvoir)

### **10h30 Echange entre Panousiens**, questions, informations, débats etc.

les thèmes proposés sont l'urbanisme, la voirie, la sécurité, la mobilité et les transports, la propreté, l'obligation légale de débroussaillage, le fonctionnement du CIQ et toute autre question que vous pourriez soulever.

Les questions à poser, ou doléances seront transmises à nos élus de la Ville, Mairie 9-10, Métropole, ainsi qu'aux candidats aux prochaines élections municipales.

### **12h00 Apéritif offert par le CIQ**

## **PROCURATION**

Je, soussigné ..... donne pouvoir pour me représenter et voter à l'Assemblée Générale du CIQ de la Panouse du 7 février 2026

à : .....

Marseille, le ..... Signature de l'adhérent (à jour de sa cotisation)

## **CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Lors de la prochaine Assemblée Générale du 7 février 2026 le CIQ doit pourvoir 5 postes actuellement disponibles pour un mandat de deux ans.

Les personnes intéressées souhaitant s'investir doivent se faire connaître au plus tard un jour avant la date prévue de cette Assemblée Générale.

« Je fais acte de candidature au Conseil d'Administration »

Nom ..... Prénom .....

Adresse : .....

Fait à Marseille, le ..... Signature de l'adhérent (à jour de sa cotisation)

## LE CIQ : NOTRE FORCE C'EST VOTRE ADHÉSION

Sa vocation première est de **défendre les intérêts du quartier**, en étant un interlocuteur crédible vis-à-vis des pouvoirs publics, les alerter en cas de besoin, mais aussi :

- \* **maintenir le lien social** en facilitant les contacts et les échanges entre les habitants,
- \* **les tenir informés**, recueillir leurs avis, transmettre leurs attentes
- \* **accompagner** la réalisation de projets collectifs, être une force de proposition

c'est pourquoi la participation active des habitants est importante

**« Une équipe de bénévoles est nécessaire pour défendre la qualité de vie du quartier »**

Le CIQ de la Panouse dis—pose d'un local en gestion directe lui permettant d'avoir ainsi un lieu de rencontres. Ce n'est pas une maison de quartier municipale même si des activités ou des manifestations sont organisées. Notre but est de faciliter le contact avec les habitants, la diffusion de flyers, d'un journal, distribués dans les boîtes aux lettres, un site web et une Newsletter favorisent la communication.

**« Mais tout cela a un coût, la disponibilité des bénévoles ne suffit pas »**

Si pour l'occupation du local, la Ville de Marseille nous accorde quasiment la gratuité, c'est une subvention en nature. Il nous reste à charge les frais d'électricité (éclairage et chauffage), l'eau, l'entretien général du local. Tout cela représente environ un tiers de notre budget global annuel d'environ 3.500 €.

Le deuxième tiers est consacré aux manifestations et autres frais suivant les circonstances.

Enfin le troisième tiers est utilisé pour la communication (site web, téléphone, éditions des supports comme les flyers et le journal, etc.)

S'il n'y a malheureusement plus de sponsors, ils sont toujours les bienvenus.

L'adhésion qu'elle soit individuelle (de 16 € avec la possibilité de déduction fiscale) ou collective (de 10 € par maison dans un lotissement, versé par le syndic) prend toute son importance dans les recettes. Il n'y a pas d'autres rentrées d'argent, et pour conserver notre indépendance il n'est pas fait des demandes de subventions.

**Votre adhésion est notre garantie**

Encore une fois « **merci de votre soutien** »

Ci-joint : le **BULLETIN D'ADHESION ANNUELLE – COTISATION 2026**

Pour un renouvellement (si pas de changements (adresse, mail etc) adresser simplement le paiement (chèque ou virement)



## BULLETIN D'ADHESION ANNUELLE - COTISATION 2026

Association Loi 1901 COMITÉ D'INTÉRÊTS DE QUARTIER DE LA PANOUSE - Identification R.N.A. : W133005934

Je soutiens l'action du Comité d'Intérêts de Quartier de La Panouse.  
Je joins un chèque du montant de l'adhésion (16 Euros pour l'année) ou  
j'effectue un virement sur le compte bancaire du CIQ (RIB à demander par mail)  
Un reçu pour déductibilité fiscale sera remis ou envoyé à l'adhérent dans l'année.

Nom\* : .....Prénom .....

Adresse\* :  
.....

Courriel : .....

Téléphone : .....

\* Mentions obligatoires pour la tenue du fichier des adhérents.

**Newsletter** : pour recevoir régulièrement « La Lettre de La Panouse » par mail : Inscrivez-vous sur le site <http://www.lapanouse.com/> (Paragraphe Newsletter, au fond, à droite de la page d'accueil).

### Protection de vos données personnelles RGPD – Ciq de la Panouse

**Finalités du traitement** : Ces données sont recueillies en respect de la loi CNIL et du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD). Elles sont recueillies en vue de tenir à jour notre fichier d'adhérents et donateurs du Ciq de la Panouse et vous transmettre les attestations fiscales. Il n'est pas prévu que vos données soient cédées ou vendues à des tiers.

**Responsable du traitement** : Le Président du Ciq de la Panouse

**Destinataire des données** : Les membres du Conseil d'administration ont accès à vos données dans le cadre de leurs missions respectives, notamment le trésorier, avec votre accord.

**Droit d'accès et de rectification** : vous pouvez, en vertu du Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD), en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant. Vous pouvez demander leur rectification et/ou suppression. Ces démarches s'effectuent auprès du Président du Ciq, par mail ou par courrier.

**Conservation des données** : Ces données sont conservées chaque année dans le cadre du renouvellement de votre adhésion et jusqu'à la fin de votre adhésion le cas échéant.

### IMPORTANT : Merci de cocher les cases :

- Je comprends et j'accepte que, pour faire partie des adhérents au Ciq de la Panouse, mes données personnelles soient recueillies et conservées en vue de tenir à jour notre fichier adhérents (**indispensable à votre adhésion**)
- J'autorise le Ciq à utiliser ma photo sur le site Internet, la newsletter et le Journal du Ciq (facultatif)

Fait à Marseille, le : .....

Signature de l'adhérent

Pour une première inscription : bulletin et chèque à déposer dans la boîte aux lettres du CIQ : 91 Avenue de La Panouse.

Pour un renouvellement (si pas de changements (mail etc.) adresser simplement le paiement (chèque ou virement)